

Leudelage, le 27 février 2021

AVIS DE CIRCULATION

Réglementation temporaire de la circulation routière à l'occasion du chantier rue de la Gare du vendredi, le 26 février 2021 au vendredi, le 26 mars 2021

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons qu'à l'occasion du chantier de la rue de la Gare et **des intempéries des dernières semaines**, la réglementation de la circulation se fera comme suit:

1. A partir du **26 février 2021 au vendredi, le 26 mars 2021**, la rue de la Gare, entre le croisement rue des Champs et la rue de la Forêt, sera barrée à toute circulation. En ce qui concerne les accès vers les maisons, les riverains sont informés par l'entreprise de génie civil de leur accès. Ils peuvent se renseigner auprès du chef d'équipe qui est en permanence sur place. Une déviation direction Schleiwenhaff / Bertrange / Strassen sera mise en place à travers de Cessange.
2. Cela aura aussi des répercussions dans les horaires de bus et des modifications ou suppressions des arrêts de bus. Informez-vous svp auprès de www.mobiliteit.lu

Veillez respecter les déviations indiquées.

Nous vous remercions dès à présent de votre compréhension.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Diane BISENIUS-FEIPPEL, Bourgmestre

Jean-Paul SUNNEN, Echevin

Raphael GINDT, Echevin

Plan de circulation période du 26/02/2021 au 26/03/2021

